

LES GRAMMATICALISATIONS ENTRE « NON-COMPOSITIONNALITÉ » ET « PRESSION COMPOSITIONNELLE » : LE CAS DE *PARTANT*

Claire BADIOU-MONFERRAN

Université de Lorraine & LIS (EA7305), ATILF (UMR7118)

RÉSUMÉ

Cet article entend préciser la place de la notion de non-compositionnalité dans les travaux consacrés à la grammaticalisation. Partant du constat que l'implantation de cette notion y est plus récente que dans les études portant sur la lexicalisation et la dégrammaticalisation, il montre que, du moins pour l'unité complexe partant, l'opacification sémantique constitutive des processus de grammaticalisation à l'étude ne va pas sans une certaine pression compositionnelle, susceptible de bloquer l'accès dudit marqueur à certains emplois hautement grammaticalisés. Cela revient à réévaluer l'importance du principe de « persistance » (persistence) mis au jour par Hopper (1991) et Hopper & Traugott (1993).

ABSTRACT

This paper aims to clarify the role of the concept of 'non-compositionality' in works on grammaticalization. After noting that this concept is more recent in this kind of studies than in studies on lexicalization or degrammaticalization, we show that, at least for complex units such as partant, the semantic opacity that accompanies the processes of grammaticalization does not exclude a certain compositional pressure, that may block the access of this complex unit to highly grammaticalized functions. This leads us to reassess the principle of 'persistence' uncovered by Hopper (1991) and Hopper & Traugott (1993).

1. INTRODUCTION¹

La notion de « non-compositionnalité » – au sens où l'interprétation d'une unité linguistique complexe ne serait pas/plus déductible du sens de ses éléments composants – est centrale pour les études de linguistique

¹ Nos remerciements les plus chaleureux vont aux deux relecteurs anonymes dont les remarques constructives ont permis d'améliorer le texte de cet article.

synchronique consacrées à la phraséologie. Elle est en revanche très inégalement exploitée dans les diverses approches du changement linguistique. Si les travaux portant sur la « lexicalisation » et la « dégrammaticalisation » (comme processus et comme théorie) y recourent fréquemment, ceux ayant trait à la « grammaticalisation » (comme processus et/ou comme théorie également) en font l'économie. Ils lui préfèrent le concept, plus englobant et décalé, de « blanchiment sémantique » (Lehmann 1995 [1982]). Il revient toutefois à Bolly (2012) d'avoir articulé « [l'] opacité et [la] non-compositionnalité en phraséologie » au « déplacement/blanchiment sémantique et [à l'] (inter) subjectification en grammaticalisation ». Il est désormais admis que la « non-compositionnalité » constitue la forme de « blanchiment » – ou « érosion » – sémantique venue caractériser les unités complexes grammaticalisées.

Après avoir précisé la place que joue aujourd'hui la notion de « non-compositionnalité » dans chacune des trois approches du changement linguistique précitées (lexicalisation, dégrammaticalisation, grammaticalisation), nous décrivons à la lumière de cette notion les parcours de grammaticalisation de deux marqueurs morphologiquement complexes de conséquence (*partant*, principalement, mais aussi son équivalent italien *perciò*²). Constatant que ces deux connecteurs, contrairement à *donc*, ne sont pas – ou ne sont que partiellement – en mesure d'articuler des cheminements inférentiels (dans un sens que nous préciserons *infra*), nous nous demanderons si cette incapacité est temporaire ou structurelle. Bref, si la (non) acquisition de cet emploi hautement grammaticalisé n'est qu'une affaire de temps, de vitesse à géométrie variable du changement, ou si – et c'est notre hypothèse – elle est constitutive du format morphosémantique desdits marqueurs, et relève donc, par-delà l'indiscutable opacification sémantique des unités complexes grammaticalisées, d'une forme de « pression compositionnelle » (Apothéloz et Boyé, 2004) sous-jacente. Auquel cas le « principe de persistance » mis au jour par Hopper (1991) jouerait un rôle non négligeable dans la courbe de grammaticalisation caractérisant un connecteur. C'est à la réévaluation de ce principe, classiquement minimisé au profit du « paramètre de désémantisation (bleaching, attrition, ou érosion sémantique) » que s'emploie cet article. Autrement dit, nous souhaiterions montrer que dans le parcours de grammaticalisation des unités construites, le format compositionnel de ces lexies n'a pas nécessairement vocation à s'éroder, qu'il peut se maintenir, et alors bloquer définitivement (et non pas seulement graduellement, provisoirement) l'accès des marqueurs considérés à des emplois hautement grammaticalisés.

² Dans le cadre limité de cet article, nous restreignons, à titre de test, nos investigations à deux connecteurs dont le fonctionnement nous est familier, mais notre enquête a vocation à s'étendre à d'autres marqueurs romans apparentés. Voir la note 9.

2. NON-COMPOSITIONNALITÉ ET APPROCHES DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE

Dans les trois principales approches du changement linguistique aujourd'hui disponibles, la non-compositionnalité n'a pas le même statut. Nous distinguerons le rôle qu'on lui confère dans les études consacrées à la lexicalisation et à la dégrammaticalisation de celui qu'elle a été récemment amenée à jouer dans les travaux sur la grammaticalisation-pragmaticalisation.

2.1. Lexicalisation, dégrammaticalisation et non-compositionnalité

Si la place respective de la non-compositionnalité dans ces deux approches du changement ne va pas de soi, c'est que les liens entre lexicalisation et dégrammaticalisation font encore aujourd'hui débat. Pour les uns, la dégrammaticalisation semble difficile à illustrer et elle apparaît plutôt comme « une hypothèse de travail abstraite » (Fruyt, 2009). Pour d'autres, elle constitue tout au contraire un processus englobant, dont la lexicalisation ne serait qu'un aspect (Ramat, 1992). Entre ces deux options, une troisième voie se dégage, qui considère que lexicalisation et dégrammaticalisation constituent deux processus potentiellement co-extensifs mais fondamentalement distincts (voir entre autres Van der Auwera, 2002 ; Lehmann, 2002 ; Brinton et Traugott, 2005). Prévost (2006) a fait l'histoire de ce débat et en a clarifié les termes : nous n'y reviendrons pas. Avec elle, nous considérerons que la dégrammaticalisation est une approche du changement linguistique prenant surtout en compte la forme source, et qu'on peut la définir comme l'évolution d'une forme grammaticale vers une forme moins grammaticale – grammaticale ou lexicale – (Prévost, 2006 : 128). Tandis que la lexicalisation est une approche du changement linguistique prenant surtout en compte la forme cible, et qui peut se définir comme l'évolution d'une forme grammaticale ou lexicale vers une forme (plus) lexicale (*ibid.* : 128). Malgré leur (relative) consensualité, ces définitions soulèvent assurément plusieurs problèmes. D'une part, elles posent la question de savoir ce qu'est une forme grammaticale, par opposition à une forme lexicale. D'autre part, elles supposent, en vertu de leur fondement gradualiste, l'existence d'une pente de la lexicalité. Dans le cadre nécessairement limité de cet article, nous nous contenterons de rappeler, concernant le premier point, qu'il est désormais admis, avec Perrin (2006 : 81), que « la distinction entre lexicalisation et grammaticalisation (Traugott et Heine, 1991) [et, partant, entre le lexique et la grammaire] recoupe [la] ligne de partage entre ce qui est dictal et ce qui est modal, entre ce qui est conceptuel et ce qui est procédural ». Si la grammaticalisation consiste à « fabriquer du modal avec du lexical, de la formule avec du concept ou de la description, la lexicalisation fait l'inverse ; elle fabrique du lexique avec de la formule » (*ibid.* : 82). Concernant le second point, nous invoquerons les positions de Brinton et Traugott (2005 :

94), rappelées dans Prévost (2006 : 130), qui envisagent « trois degrés de lexicalité, non entre classes de mots, mais en fonction du degré de fusion de la structure interne d'une expression » (Prévost, 2006 : 130, à propos de Brinton et Traugott, 2005).

Ce cadre une fois posé, demeure la question de la place accordée à la non-compositionnalité dans les processus de lexicalisation et/ou de dégrammaticalisation afférents.

La théorisation de la lexicalisation ressaisie supra accorde un rôle central à cette notion :

Lexicalization is the change whereby in certain linguistic contexts speakers use a syntactic construction or word formation as a new contentful form with formal and semantic properties that are not completely derivable or predictable from the constituents of the construction or the word formation pattern (Brinton et Traugott : 96).

Et si, ainsi que le rappelle Prévost (2006), Brinton et Traugott (2005 : 33-44) rangent les dérivations et les compositions parmi les cas de lexicalisation, c'est bien parce que ces processus de formation « mettent en jeu un phénomène de fusion avec effacement des limites et baisse de la compositionnalité » (Prévost, 2006 : 135). Tous les travaux consacrés à l'analyse de faits de lexicalisation invoquent de facto le critère de la non-compositionnalité comme un élément définitoire du processus à l'étude. Parmi d'autres, nous renvoyons à Fagard et de Mulder (2006) au sujet de la formation des prépositions *por amor de*, *a chief de*, et *en lieu de*, que les auteurs associent à un processus de lexicalisation (et non de grammaticalisation) dans la mesure où le sens de ces unités complexes est descriptif, et non procédural :

Au moment de [la] création [de ces prépositions], celles-ci sont transparentes et leur sens est construit de façon compositionnelle, mais à partir d'un certain moment de leur évolution, leur sens et leurs propriétés grammaticales ne peuvent plus être expliqués exclusivement à partir des expressions qu'elles comportent : *por amor de* a acquis le sens de « en raison de » ou « à cause de », *a chief de* celui de « à bout de » ou *en lieu de* celui de « en remplacement de ». Bien entendu, ces sens existent d'abord comme des réinterprétations de la préposition dans des contextes bien particuliers, mais ils se retrouvent ensuite dans des contextes qui ne comportent plus les indices justifiant ces réinterprétations (cf. Heine 2002), de sorte qu'on doit bien conclure que l'interprétation a acquis un statut autonome et est associée au groupe prépositionnel tel quel (Fagard et de Mulder, 2006 : 26).

Les travaux portant sur la dégrammaticalisation inscrivent également la notion de non-compositionnalité au cœur de leur dispositif d'analyse. Dans son étude sur les « expressions délocutives » – expressions dénommant une situation « où l'énonciation d'une formule résonne, en quelque sorte, à l'arrière-plan de ce qui s'y trouve représenté » – Perrin (2006) montre ainsi

que la « force délocutive » de ces unités complexes est proportionnellement inverse à leur (non)-compositionnalité :

Diachroniquement, la délocutivité n'est bien sûr qu'un stade transitoire, entre prédication citative et dénomination pure et simple, dépourvue de force délocutive synchronique au bout du compte [...]. Qu'on pense à un verbe comme *pester*, par exemple, dérivé délocutivement de l'interjection *Peste !*, aujourd'hui tombée en désuétude. Un tel verbe est désormais doté d'une signification comparable à celle de verbes comme *protester*, *maugréer*, dépourvue d'allusion à l'énonciation d'une quelconque formule.

L'intensité de l'effet citatif ou délocutif, sa durabilité même, sa résistance à l'usure, varient [...] considérablement d'un cas à l'autre. Il est bien plus sensible dans le cas de [...] *dire merci* que de *remercier*, et dans le cas de *remercier* au sens de « congédier » que dans celui de *remercier* au sens d'« exprimer sa gratitude ». Les verbes délocutifs comme *bisser* ou *remercier*, qui résultent d'une dérivation fondée sur l'ajout de morphèmes flexionnels ou dérivationnels, ont un effet délocutif généralement moins durable et accentué que les locutions verbales ou nominales comme *dire merci*, [...] *faire ouf*, [...] où la dénomination résulte d'une conversion non marquée morphologiquement (Perrin, 2006 : 91-92).

Autrement dit, pour les unités lexicales complexes issues de formules délocutives, le critère de compositionnalité vs non-compositionnalité est crucial, car il permet de mesurer le stade d'avancement du processus de dégrammaticalisation observé.

2.2. Grammaticalisation et non-compositionnalité

Dans les théories de la grammaticalisation – au sens désormais classique de Traugott (1996 : 183), où « grammaticalization [...] is that subset of linguistic changes whereby lexical material in highly constrained pragmatic and morphosyntactic contexts becomes grammatical, and grammatical material becomes more grammatical » – la notion de non-compositionnalité est moins bien implantée que dans les deux autres approches du changement précitées. Historiquement, on lui a préféré celle de « blanchiment sémantique », plus englobante car applicable tout aussi bien aux unités simples (par exemple, *aller* dans son emploi de semi-auxiliaire de périphrase temporelle : *il va aller*) qu'aux unités complexes (par exemple, le connecteur *partant*, issu de *par* et *tant*). Lehmann (1995 [1982] : 127) a décrit cette forme d'érosion comme une diminution de la complexité sémantique d'une unité liée à la perte de traits sémantiques.

Les premiers travaux sur la pragmatique (considérée ou non comme un cas particulier de grammaticalisation – voir à ce sujet Badiou-Monferran et Buchi, 2012) ont entériné ce paramètre en développant, au sujet des marqueurs discursifs, une terminologie minimaliste qui en faisait des mots vides : « phatiques » (Davoine, 1980 ; Bazzanella, 1990), « ponctuels » (Vincent, 1993), « ponctuation » (Winter, 1985), « fillers », etc. Or, la notion

de non-compositionnalité, qui postule pour une unité complexe donnée l'existence d'un sens plein – certes non prédictible du sens de ses éléments composants –, et celle de « désémantisation », qui postule une absence de sens, ou tout du moins, une déficience de sens, ne sont guère compatibles. Ce n'est somme toute qu'assez récemment, au cours de cette dernière décennie, dans la foulée des critiques faites à la notion de « blanchiment sémantique », que la question de la non-compositionnalité a pu apparaître dans les travaux sur la grammaticalisation / pragmaticalisation consacrés aux unités complexes. Parmi d'autres, Dostie (2004 : 39) a fait valoir qu'« en se grammaticalisant ou en se pragmaticalisant, une unité dev[enait] souvent sémantiquement plus complexe ». Autrement dit, qu'elle se dotait de sens abstraits et intersubjectifs très difficiles à décrire, et que « ce qu'on p[ouvait] affirmer, à la suite de Hansen (1998 : 238), c'est que certains MD [marqueurs discursifs] assument des fonctions où les sens d'origine ne sont plus transparents ». On voit ainsi apparaître, dans les études sur la grammaticalisation / pragmaticalisation, la notion de non-compositionnalité, mais sans la dénomination afférente. Parmi d'autres, Bolly (2012) saute le pas en articulant le concept de « déplacement sémantique » (du concret et de l'objectif vers l'abstrait et le subjectif – voire l'intersubjectif) à celui de « non-compositionnalité » :

Phraséologie et grammaticalisation : si loin, si proche [...]. Le déplacement sémantique par abstraction va souvent de pair avec un processus d'(inter)-subjectification (objectif > subjectif > inter-subjectif) et/ou de métaphorisation-méronymisation (en grammaticalisation) qui peut aboutir à la non-compositionnalité et à l'opacité des unités complexes en synchronie (en phraséologie) (Bolly, 2012 : 23).

Qu'on l'aborde par le biais du « figement » (Lecolle, 2006) ou par celui de la « démotivation » (Fagard et de Mulder, 2006, à la suite de Wischer, 2000 : 364), la non-compositionnalité a désormais droit de cité dans les études sur la grammaticalisation. Pour les linguistes cités ci-dessus, elle constitue même un point de rencontre « subsum[ant] l'opposition grammaticalisation / lexicalisation » (Lecolle, 2006 : 28). Mais que recouvre, dans le détail, cette notion, lorsqu'on l'applique aux parcours de grammaticalisation ?

3. GRAMMATICALISATION ET OPACIFICATION SÉMANTIQUE

Si la non-compositionnalité désigne le processus d'opacification sémantique caractérisant, pour les unités complexes en cours de grammaticalisation, le passage du stade 2 (stade des « contextes de transition ») au stade 3 (stade des « contextes de passage »), son effectivité est indiscutable.

3.1. Prérequis théoriques

Rappelons que dans le modèle quadriphasé de Heine (2002) revu par Marchello-Nizia (2006 : 258), le stade I (*initial stage*), correspond à l'étape liminaire où dans tous ses emplois, l'item complexe en cause a son sens originel, qui est un sens construit ; qu'au stade II (celui du *bridging context*), correspondant à un contexte ambigu, ledit item développe par inférence une nouvelle signification, déductible du sens de ses éléments composants ; qu'au stade III, il apparaît en revanche dans des nouveaux contextes, dits de passage (*switch context*), qui le coupent de sa signification originelle et rendent sa signification nouvelle opaque, *i.e.* non déductible du sens de ses éléments composants ; que le stade IV ou stade ultime des parcours de grammaticalisation, dit de « conventionalisation », constitue le moment où, par routinisation, l'item finit par être intégré tel quel dans la mémoire linguistique des locuteurs comme unité de langue disponible.

Assurément, le passage du stade II au stade III, *i.e.* de ce moment où le sens procédural se met à exister indépendamment du sens conceptuel d'origine, s'accompagne d'une déficience de compositionnalité. Nous nous proposons d'illustrer cette déficience à partir d'une étude de cas : celle de la grammaticalisation de *partant*.

3.2. Le cas de *partant*

Partant est un morphème de formation française, dont les premières attestations remontent au XII^e siècle selon Bloch et Wartburg (1986 [1932] : TANT). Il est obtenu par l'agglutination de *par* – préposition issue de *per* – et de *tant* – adverbe issu de l'intensif comparatif *tantum* – et signifie « en conséquence de quoi ». La formation de *partant* est donc parallèle à celle de *pourtant*. À l'origine, la signification de *pourtant* (soudé ou non) est au demeurant causale : elle est glosable par « pour cette raison », « c'est pourquoi », et jusqu'en français moderne, les deux morphèmes *partant* et *pourtant* entrent ainsi en concurrence pour l'expression de la conséquence. La formation de *partant* et *pourtant* fait apparaître une composante anaphorique (intrinsèque à l'élément *tant*) qu'ils partagent avec *alors* et *ainsi* mais dont les manifestations syntaxico-sémantiques sont distinctes.

Toutes les données ci-dessous proviennent de Frantext. Nos descriptions se fondent sur le dépouillement des 1168 occurrences comprises dans la base en 2010³.

Originellement, *partant* fonctionne comme un adverbial circonstant :

- (1) *BAÏF*. Aristote dit partout, que nous aquerons les vertus morales par une longue habitude et continuation : ce que nous demonstons en les appel-

³ Pour de plus longs développements sur la méthodologie, voir Badiou-Monferran (à paraître).

lant habitudes : car bien que l'omme entre tous les animaux soit capable des vertus, *il ne s'ensuit pas partant* qu'il les ait de sa nature, ou par quelque autre moien : Non plus que nous ne disons pas que l'aciér taille par luy mesmes, encore qu'il le puisse mieux faire que l'eau, ou que les choses molles. (Guy de Bruès, *Les Dialogues de Guy de Bruès contre les nouveaux académiciens*, 1557)

Dans cette occurrence, au sein de laquelle la négation du verbe « s'ensuivre » (*il ne s'ensuit pas*) bloque l'interprétation de *partant* comme spécificateur de relation consécutive, *partant* marque que les séquences X et Y qu'il articule ne sont pas sans rapport. Il constitue ainsi un circonstant de relation. Il est paraphrasable par : « relativement à X » (où X renvoie, comme ici, à un fait mais peut, dans d'autres circonstances, renvoyer à une énonciation).

Au stade II de son développement, *partant* est susceptible d'acquérir un sens de type conclusif, glosable par « pour cette raison » et encore compatible avec son sens conceptuel relationnel initial, tout du moins encore déductible du sens de ses élément composants :

- (2) Tout ce que Dieu a preveu, advient de nécessité en la sorte qu'il l'a preveu : or Dieu a preveu de toute eternité le cours de toutes choses : *partant* toutes choses adviennent par nécessité en la sorte qu'elles adviennent, et ne peuvent advenir autrement (Scipion Dupleix, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607).

Dans ce contexte, de la même façon que le circonstant adverbial initial, *partant* conclusif :

(i) articule des séquences X et Y qui ne sont pas réversibles :

- (3) ?? toutes choses adviennent par nécessité en la sorte qu'elles adviennent, et ne peuvent advenir autrement. *Partant* tout ce que Dieu a preveu, advient de nécessité en la sorte qu'il l'a preveu : or Dieu a preveu de toute eternité le cours de toutes choses

(ii) peut enchaîner sur une question gauche (rhétorique ou non) :

- (4) Et de fait, ceux principalement qui n'avoient jamais senti l'air marin, ny dancé telle dance, voyans la mer ainsi haute et esmeuë, pensoyent à tous coups et à toutes minutes que les vagues nous deussent faire couler en fond. Comme certainement c'est chose admirable de voir qu'un vaisseau de bois, quelque fort et grand qu'il soit, puisse ainsi resister à la fureur et force de ce tant terrible element. Car combien que les navires soyent basties de gros bois bien lié, chevillé, et bien godronné, et que celuy mesme où j'estois peust avoir environ dix-huict toises de long, et trois et demi de large, qu'est-ce en comparaison de ce gouffre et de telle largeur, profondeur, et abysmes d'eau qu'est ceste mer du Ponent ? *Partant*, sans amplifier icy ce propos plus avant, je diray seulement ce mot en passant, qu'on ne sauroit assez priser, tant l'excellence de l'art de la navigation en general, qu'en particulier l'invention de l'Eguille marine, avec laquelle on

se conduit : dont neantmoins, comme aucuns escrivent, l'usage n'est que depuis environ deux cens cinquante ans. (Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil (1578)* : 2^e éd., 1580)⁴

Au stade III de son développement, il acquiert un sens proprement procédural, de type consécutif, indiquant entre X et Y un cheminement causal, bref, une instruction abstraite sans lien (du moins sans lien net) avec le sens de ses éléments composants :

- (5) Plus d'amour, *partant* plus de joie
(La Fontaine, *Fables*, VII, 1, « Les animaux malades de la peste », 1678)

Contrairement à l'adverbial et au conclusif, *partant* consécutif :

(i) articule des séquences X et Y qui, dans certains contextes – mais toutefois pas dans tous les contextes, comme nous le verrons *infra*, sous 4.2. – sont réversibles :

- (6) Plus de joie, *partant* plus d'amour

(ii) et grince à enchaîner sur une question gauche :

- (7) ?? N'y avait-il plus d'amour ? *Partant*, il n'y avait plus de joie.

Partant consécutif est en outre compatible avec un complément circonstantiel ayant le même sens conceptuel que l'adverbial source dont il est issu :

- (8) Plus d'amour. *Partant, relativement à cela*, plus de joie⁵.

Enfin, il apparaît dans des configurations où il fait manifestement l'objet d'une remotivation (*i.e.*, où il est rattaché au verbe *partir* par étymologie populaire) :

- (9) J'avais trouvé ma voie, oui, la porte ouverte vers l'avenir. Elle me permit aussi, très vite, *de quitter ma ville natale et, partant, d'échapper* à tous les souvenirs qui s'y attachaient (Annie Duperey, *Le voile noir*, 1992)⁶.

⁴ La date de cet exemple, illustrant le stade II d'évolution, est précoce. Elle n'est postérieure que d'une vingtaine d'années à celle de l'exemple (1), illustrant le stade I. Rappelons que deux stades d'évolution peuvent coexister en synchronie. C'est le principe que Hopper (1991 : 22) désigne sous le nom de « stratification » (*layering*).

⁵ La possibilité de cette combinaison, manifestant la démotivation du marqueur de consécution, constitue un stade intermédiaire entre ce que Csüry (2007 : 251), à la suite de Luscher (1994), désigne sous le nom de « séquence compositionnelle de connecteurs » (*mais par contre*) et le phénomène de co-occurrence entre l'unité source et l'unité cible (*il ne fit pas un pas de plus*) que Hagège (1993) pointe sous le nom de « principe d'anachronie ».

⁶ Grammaticalement, la forme « partant » pourrait être comprise, dans cette occurrence, comme une forme verbale (*i.e.* comme un participe présent), et non comme un connecteur, mais les locuteurs natifs interrogés rejettent cette analyse, au motif que dans ce contexte, un gérondif prépositionnel en « en » serait alors beaucoup plus naturel.

Tous ces éléments, qui font communiquer divergence de fonctionnement syntaxique – entre l’adverbial circonstant initial et le connecteur – et démotivation – du connecteur consécutif – vont dans le sens de l’autonomisation sémantique de l’unité cible par rapport à l’unité source. Autrement dit, ils attestent la non-compositionnalité du connecteur (*i.e.*, son opacification ou opacité sémantique).

Pour autant, est-ce à dire que l’unité complexe grammaticalisée ne subit plus aucune « pression compositionnelle » ?

4. GRAMMATICALISATION ET PRESSION COMPOSITIONNELLE

Contrairement à d’autres marqueurs consécutifs – *donc*, *en conséquence*, *alors* – *partant*, de même que *perciò* en italien, dont, à la suite de Rossari (1998), nous produirons plus loin l’analyse, n’est susceptible de marquer l’inférence que dans un type de contextes très particuliers, mais pas dans tous les contextes. Comment expliquer ce phénomène ? Dans la mesure où les emplois inférentiels, comme nous le verrons sous (4.1.), constituent des emplois hautement grammaticalisés, s’agit-il d’une question de temps, de vitesse variable du changement, ou de la manifestation d’une pression compositionnelle agissant sur la courbe de grammaticalisation des unités complexes en cause ?

4.1. Bref retour sur la relation d’inférence

Mais tout d’abord, qu’est-ce que l’inférence ? La notion est polysémique et recouvre des acceptions variées. Pour notre part, par inférence, nous désignons, *stricto sensu*, l’opération de pensée qui, partant d’un fait donné dans l’expérience du sujet, consiste à en envisager la cause – ou l’explication – probable, comme dans l’enchaînement suivant :

- (10) L’herbe a poussé [fait donné dans l’expérience du sujet]. *Donc*, il a plu [explication probable].

Somme toute, le parcours inférentiel est celui d’une causalité inversée, qui conduit d’une conséquence constatée à une cause supposée. Du coup, telle que nous l’entendons, l’inférence s’apparente à l’« abduction » au sens de Peirce, repris dans Dendale et de Mulder :

L’abduction est une forme d’inférence qui va des faits constatés à une hypothèse explicative (Dendale et de Mulder, 1996 : 8).

Cet emploi que nous désignons par « relation inférentielle abductive » se manifeste en diachronie, du moins pour les enchaînements monologiques⁷,

⁷ Pour les enchaînements dialogaux, la situation est sensiblement différente. Voir à ce sujet Badiou-Monferran et Rossari (2016).

après l'emploi causal ordinaire : celui où le marqueur introduit une conséquence d'un état de choses précédemment communiqué :

- (11) Il a plu. *Donc*, l'herbe a poussé [conséquence vraisemblable d'un fait établi].

Nous partons du prérequis selon lequel l'accession au marquage de l'inférence constitue le *terminus ad quem* du processus de grammaticalisation dans lequel chacun de ces connecteurs est engagé. En effet, si tant est, à la suite des travaux de Langacker (1987 : 128-152 ; 1991 : 214-225) et Traugott (1995 : 31-35), que le mouvement de grammaticalisation est un processus conduisant (i) d'une part du plus concret au plus abstrait et (ii) d'autre part de l'objectif au subjectif, alors, le cheminement causal ordinaire articulant une cause avérée X à sa conséquence avérée Y, illustré par (11) est moins grammaticalisé (car fondé sur une expérience partagée) que le cheminement causal inversé articulant, une conséquence avérée X à sa cause probable Y (qui dépend de règles plus idiosyncratiques⁸) illustré par (10). En effet, contrairement à ce qui se passe pour la consécution ordinaire de type [cause constatée > conséquence constatée], le mouvement via lequel le sujet parlant, parti d'un fait donné dans son expérience, aboutit à poser l'existence d'un autre fait non donné dans son expérience, rapporte la relation à une évaluation interne. À ce titre, cette opération engage la subjectivité du locuteur, et son marqueur spécifique se voit ainsi doté d'une signification plus grammaticalisée que lorsqu'il se contente de spécifier une simple consécution factuelle.

4.2. *Partant* et *perciò* : un marquage inférentiel avorté ?

Parmi les marqueurs consécutifs, tous ne sont pas à même d'assumer la fonction hautement grammaticalisée de spécifique d'inférence.

Pour sa part, *partant*, à la différence de *donc*, *alors*, *par conséquent*, ne peut intervenir que dans des contextes ambigus, qui permettent d'invertir l'ordre entre prémisses et conclusion et donc, pour lesquels il est difficile d'établir un rapport d'antécédence entre les deux états de choses :

- (12) Quelques richesses sont dommageables. *Partant* il y a des choses dommageables qui ne sont point rejetées. (Scipion Duplex, *La Logique ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607, 227, Livre V, chap. 10)
Il y a des choses dommageables qui ne sont point rejetées. *Partant* quelques richesses sont dommageables.
- (13) Plus d'amour, *partant* plus de joie. (La Fontaine, voir *supra*)
Plus de joie, *partant* plus d'amour.

⁸ Nous renvoyons à Dendale et De Mulder (1996) et à Desclés et Guentchéva (2001) pour une discussion sur le type de règles associé au mouvement dit « abductif ».

Contrairement à *donc*, *par conséquent* et *alors*, *partant* est incompatible avec les contextes non ambigus, où l'interprétation causale, précisément, n'est plus possible :

- (14) ?? L'herbe a poussé. *Partant* il a plu.

De façon analogue, concernant le connecteur italien *perciò*, Rossari (1998) constate que le marqueur est susceptible dans certains contextes de marquer l'inférence :

- (15) Pietro ha ricominciato il lavoro, *perciò* deve essere guarito / Pierre a recommencé à travailler, *donc* il doit être guéri (Rossari, 1998 : 119)

et que dans d'autres contextes, il n'en est pas capable. Ces contextes ont les caractéristiques suivantes :

- (16) Le procès de la suite droite consiste en une action, et non en un état :
- a. ?? C'è rumore *perciò* hanno acceso il motore / Il y a du bruit, donc ils ont allumé le moteur (+ action).
- b. C'è rumore *perciò* il motore è acceso / Il y a du bruit, donc le moteur est allumé (– action) (Rossari, 1998 : 120)
- (17) La relation causale entre les contenus propositionnels des deux suites articulées par le connecteur est « directe », *i.e.* immédiate.
- a. ?? Max ha preso l'aspirina. *Perciò* ha ancora mal di testa / Max a pris une aspirine. Donc, il a encore mal à la tête.
- b. Max ha preso l'aspirina. *Perciò* non è piu allergico a questa medicina / Max a pris une aspirine. Donc, il n'est plus allergique à ce médicament. (Rossari, 1998 : 121)

Comment expliquer cet état de fait ?

4.3. Blocage inférentiel et vitesse du changement linguistique

Ces observations sont *a priori* compatibles avec l'hypothèse que le marquage de l'inférence pour les connecteurs consécutifs est lié à une trajectoire diachronique : les contextes contraints seraient l'indice d'un cheminement non encore abouti. Toutefois, adopter cette hypothèse signifierait adopter une approche séquentielle de la variation, postulant que le changement s'opère d'abord dans les contextes les plus favorables – par exemple, pour *perciò* inférentiel, dans les contextes où le procès de la suite droite décrit un état – et ensuite dans les contextes défavorables – ainsi, pour *perciò* inférentiel, dans les contextes où le procès de la suite droite décrit une action. Autrement dit, la classe des marqueurs de consécution serait homogène. Tous ses membres auraient vocation à marquer l'inférence dans tous les contextes. Et les items en cause se différencieraient non pas par leur format respectif, c'est-à-dire par leur capacité à parcourir des chaînes de grammati-

calisation plus ou moins longues – longue pour *donc*, courte pour *partant* et *perciò* –, mais par la vitesse à laquelle ils parviendraient au *terminus ad quem* d'un seul et même processus de grammaticalisation, dont l'horizon d'attente serait la spécification de l'inférence.

À l'encontre de cette hypothèse, nous invoquerons la démonstration anti-séquentielle de Kroch (1989). Cette dernière, qui prend le contre-pied des positions de Bailey (1973), prouve que la variation s'effectue au même moment dans tous les contextes, mais à des vitesses différentes, plus élevées dans les contextes favorables que dans les contextes défavorables :

Change proceeds at the same rate in all contexts, and [...] as far as one can tell, disfavoring contexts acquire new forms no later than favoring ones, though at lower initial frequencies. If this conclusion is correct, then the pattern of favoring and disfavoring contexts does not reflect the forces pushing the change forward. Rather, it reflects functional effects, discourse and processing, on the choices speakers make among the alternatives available to them in the language as they know it; and the strength of these effects remains constant as the change proceeds (Kroch, 1989 : 36).

Si l'on admet l'hypothèse de Kroch, alors l'implantation de *partant* et de *perciò* dans certains contextes inférentiels et non pas dans les autres montre que le parcours de grammaticalisation des deux connecteurs est définitivement bloqué, à un stade inférieur à celui de *donc*, *par conséquent*, *alors*.

4.4. Blocage inférentiel et pression compositionnelle

Dans le cadre défini par Kroch (1989), la différence entre *alors*, *par conséquent*, *donc* et *partant* en français ne peut pas se ramener à une question de temps, ou de rythme. Elle engage une divergence de format, ou de type de grammaticalisation, court pour *partant* et long pour les autres connecteurs. Autrement dit, la trajectoire de *partant* – et il en va de même pour celle de *perciò* – subirait une « pression compositionnelle » (selon l'expression d'Apothélos et Boyé, 2004 : 377). Pour le connecteur italien, il serait loisible de postuler que le découpage en *per ciò* (« pour cela ») favorise une interprétation finale, incompatible avec le mécanisme d'inférence lorsque le procès de la suite droite est une action. En revanche, lorsque le procès de la suite droite est un état, l'interprétation finale du tour n'a plus lieu d'être et l'enchaînement inférentiel peut s'effectuer. Pour le connecteur *partant*, également paraphrasable par « pour cela », « pour cette raison » en vertu de la présence de l'anaphorique *tant*, il en va de même. En contexte non ambigu, la présence de *tant* bloque la reconversion de la suite gauche – dont le morphème anaphorique pose le statut causal – en conséquence constatée dont la suite droite produira une explication probable.

5. CONCLUSION

L'exploitation explicite de la notion de « (non-)compositionnalité » dans les travaux sur la grammaticalisation / pragmaticalisation est relativement récente. L'étude de cas ici conduite montre que, du moins pour *partant*, voire pour d'autres membres de la famille de connecteurs romans morphologiquement apparentés⁹, l'opacification sémantique constitutive du processus de grammaticalisation ne va pas sans une certaine pression compositionnelle, susceptible de bloquer l'accès des unités complexes en question aux emplois les plus grammaticalisés. Cela revient à réévaluer l'importance du principe de « persistance » (*persistence*) mis au jour par Hopper (1991) et Hopper et Traugott (1993, chap. 4) comme suit :

Persistence. When a form undergoes grammaticization from a lexical to a grammatical function, so long as it is grammatically viable some traces of its original lexical meanings tend to adhere to it, and details of its lexical history may be reflected in constraints on its grammatical distribution. (Hopper, 1991 : 22)

Demeure la question de savoir si l'incidence de la morphologie sur le processus de grammaticalisation est ou non durable. L'approche séquentielle du changement, celle de Bailey, qui opposait les contextes favorables et les contextes défavorables, laissait entendre que ses effets étaient provisoires et que dans le processus de grammaticalisation, la puissance du principe de « persistance » avait vocation à s'altérer avec le temps. Cette position, gradualiste, est très largement dominante dans les travaux sur la grammaticalisation. Elle est exposée, entre autres, dans Hopper (1991) et Hopper et Traugott (1993). Par contraste, l'approche simultanéiste de la variation, celle de Kroch, introduit un intéressant changement de perspective et confère au principe de persistance une force nouvelle. Des travaux de Kroch, il découle en effet que la capacité des données morphologiques à bloquer le processus de grammaticalisation, quand celui-ci et celles-là sont contradictoires, ne s'érode pas avec le temps ; autrement dit, qu'elle est immuable et consubstantielle au format du marqueur. Il s'agit-là d'une hypothèse non négligeable pour la modélisation du changement.

RÉFÉRENCES

APOTHÉLOZ D., BOYÉ G. (2004). Remarques sur la compositionnalité en morphologie. *Verbum* 26 (4), 375-385.

⁹ Afin de valider l'hypothèse que nous soulevons, il faudrait bien entendu pouvoir prolonger l'enquête conduite ici à titre de test sur *perciò* à d'autres connecteurs, notamment l'espagnol *por tanto*, le portugais *portanto*, le catalan *per tant*, ou encore l'italien *pertanto* – ce que le cadre limité de cet article ne permet pas.

- BADIOU-MONFERRAN C. (à paraître). *Les marqueurs d'inférence en français moderne (XVI^e-XXI^e siècles)*. Donc, Alors, Partant, Par conséquent et quelques autres. Paris : Champion.
- BADIOU-MONFERRAN C., BUCHI É. (2012). Plaidoyer pour la désolidarisation des notions de pragmatization et de grammaticalization. In : *Actes du CMLF 2012 – 3^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, 127-144, EDP Sciences (www.linguistiquefrancaise.org), DOI : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100135>].
- BADIOU-MONFERRAN C., ROSSARI C. (2016). *Donc* et la complétion du discours. *Le français moderne*, 84^e année, no 2, 148-163.
- BAILEY CH. J. (1973). *Variation and Linguistic Theory*. Washington : Center for Applied Linguistics.
- BAZZANELLA C. (1990). Phatic connectives as Interactional cues in spoken Italian. *Journal of Pragmatics* 14, 629-647.
- BLOCH O., Von WARTBURG W. (1986 [1932]). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : PUF.
- BOLLY C. (2012). Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours : un *no man's land* entre syntaxe et discours ? *Linx* 62, 11-39.
- BRINTON L., TRAUOGOTT E.C. (2005). *Lexicalization and language change*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CSÜRY I. (2007). Histoire de connecteurs. Héritage, lexicalisation et grammaticalisation. *Revue d'Études Françaises* 12, 235-254.
- DAVOINE J.P. (1980). Des connecteurs phatiques, *tu penses ! penses-tu ! remarque, écoute*. In : C. Kerbrat-Orecchioni (éd.), *Le discours polémique*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 83-107.
- DENDALE P., DE MULDER W. (1996). Déduction ou abduction : le cas de *devoir* inférentiel. In : Z. Guentchéva (éd.), *L'énonciation médiatisée*. Louvain / Paris : Peeters, 305-318.
- DESCLÈS J.-P., GUENTCHÉVA Z. (2001). La notion d'abduction et le verbe *devoir* « épistémique ». *Cahiers Chronos* 8, 103-122.
- DOSTIE G. (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles : De Boeck / Duculot.
- FAGARD B., DE MULDER W. (2006). La formation des prépositions complexes : grammaticalisation ou lexicalisation ? *Langue française* 156, 9-26.
- FRUYT M. (2009). *Adverbes latins, grammaticalisation et lexicalisation*. 19 p. kubaba.univ-paris1.fr/recherche/antiquite/adverbes_fruyt.pdf.
- HAGÈGE C. (1993). *The Language Builder*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- HANSEN M.-B. (1998). The semantic status of discourse markers. *Lingua* 104, 235-260.
- HEINE B. (2002). On the role of context in grammaticalization. In : I. Wischer, G. Diewald (eds), *New reflections on grammaticalization*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 83-101.

- HOPPER P.J. (1991). On some principles of grammaticalization. In : E.C. Traugott, B. Heine (eds), *Approaches to grammaticalization*, 2 vol. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, vol. 1, 17-35.
- HOPPER P.J., TRAUGOTT E.C. (1993). *Grammatization*. Cambridge : Cambridge University Press.
- KROCH A. (1989). Reflexes of grammar in patterns of language change. *Language, Variation and Change*, 1, 199-244. <http://www.stanford.edu/~kiparsky/Papers/kroch89.pdf> : 1-40].
- LANGACKER R.W. (1987-1991). *Foundations of Cognitive Grammar. I. Theoretical Prerequisites; II. Descriptive Application*. Stanford : Stanford University Press.
- LECOLLE M. (2006). Changement dans le lexique – changement du lexique : lexicalisation, figement, catachrèse. *Cahiers de praxématique* 46, 23-42.
- LEHMANN C. (1995 [1982]). *Thoughts on grammaticalization*. München / Newcastle : LINCOLM Europa.
- LEHMANN C. (2002). New reflections on grammaticalization and lexicalization. In : I. Wischer, G. Diewald (eds), *New reflections on grammaticalization*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 1-18.
- LUSCHER J.-M. (1994). Les marques de connexion : des guides pour l'interprétation. In : J. Moeschler, A. Reboul, J.M. Luscher, J. Jayez (eds), *Langage et pertinence*. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 175-228.
- MARCHELLO-NIZIA C. (2006). *Grammatization et changement linguistique*. Bruxelles: De Bœck.
- PERRIN L. (2006). Énonciation, grammaticalisation et lexicalisation. *Cahiers de praxématique* 46, 81-102.
- PRÉVOST S. (2006). Grammatization, lexicalisation et dégrammatization : des relations complexes. *Cahiers de praxématique* 46, 121-140.
- RAMAT P. (1992). Thoughts on degrammatization. *Linguistics* 30, 549-560.
- ROSSARI C. (1998). Analyse contrastive, grammaticalisation et sémantique des connecteurs. *Travaux de linguistique* 36, 115-126.
- TRAUGOTT E.C. (1995). Subjectification in Grammatization. In : D. Stein, S. Wright (eds), *Subjectivity and Subjectivisation*. Cambridge : Cambridge University Press, 31-54.
- TRAUGOTT E.C. (1996). Grammatization and lexicalization. In : K. Brown, J. Miller (eds), *Concise encyclopedia of syntactic theories*. Oxford : Pergamon, 181-187.
- TRAUGOTT E.C., HEINE B. (eds) (1991). *Approaches to grammaticalization*, 2. vol. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- VAN DER AUWERA J. (2002). More thoughts on degrammatization. In : I. Wischer, G. Diewald (eds), *New reflections on grammaticalization*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins, 19-30.
- VINCENT D. (1993). *Les ponctuants de la langue et autres mots du discours*. Québec : Nuit blanche.

- WINTER A. (1985). *Bon (bien, très bien)* : ponctuation discursive et ponctuation métadiscursives. *Langue française* 65, 80-91.
- WISCHER I. (2000). Grammaticalization versus lexicalization : “Methinks” there is some confusion. In : O. Fischer, A. Rosenbach, D. Stein (eds), *Pathways of change. Grammaticalization in English*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, 355-370.